



La parole aux bénéficiaires de fonds européens en Languedoc-Roussillon

Avril 2009



Interview de
Anne LICHTENBERGER
Directrice
de Transferts LR

Accompagner les entreprises dans leur recherche partenariale

Les PME peuvent souvent développer des projets innovants en s'associant à d'autres entreprises et à des laboratoires. Des aides existent pour faciliter ce travail « collaboratif ». Encore faut-il se repérer dans le maquis des dispositifs.

La Région, l'Etat, l'Europe, tous ont prévu des financements pour aider les petites entreprises à travailler avec des partenaires du milieu de la Recherche sur des projets innovants. Les entreprises ont des projets, les laboratoires ont des compétences et du matériel. De nombreux programmes existent qui visent à faciliter cette synergie entre les uns et les autres. Le problème pour l'entreprise, c'est tout simplement de savoir à quelle porte frapper. Bien souvent, c'est la multiplicité même des dispositifs existants qui fait reculer les entreprises.

Transferts LR, l'organisme chargé en région de favoriser l'innovation et le transfert de technologies, a donc essayé de simplifier la tâche des entreprises. C'est le but du programme Prepar. « Nous avons essayé d'aller au-devant des attentes des entreprises, explique Anne Lichtenberger, directrice de Transferts LR. Nous essayons de repérer les entreprises qui pourraient être intéressées par des projets collaboratifs. Pour cela, Transferts LR a mobilisé les réseaux existants : les pôles de compétitivité et ses propres chargés de mission. Au total, 20 à 25 personnes aident les entreprises à identifier les projets qui pourraient bénéficier de ces dispositifs ».

Avec l'accord de l'entreprise, un consultant se rend alors sur place et passe un jour et demi à analyser le projet. À l'issue de ce travail, le consultant sera alors en mesure d'orienter l'entreprise vers le dispositif le mieux adapté (régional, national, européen) et de lui faire des recommandations sur le travail encore à réaliser pour finaliser son projet.

« Nous orientons ceux qui n'avaient pas l'information. Et pour ceux qui sont informés, nous essayons d'introduire une logique nouvelle, précise encore la directrice. Trop souvent, les porteurs de projet font l'inverse de ce que nous proposons : ils connaissent les dispositifs et essaient de monter un projet qui rentre dans les cases. Nous, nous partons du projet de l'entreprise pour bien identifier les programmes qui peuvent l'aider ».

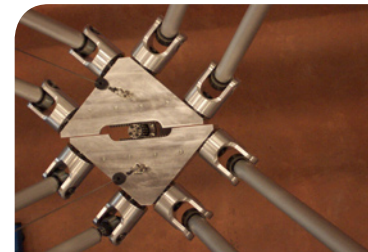
Opérationnel depuis mars 2008, Prepar a déjà permis de réaliser une trentaine de diagnostics. « Certains vont maintenant bénéficier de fonds régionaux (gérés par Oséo et financés également par la Région et l'Europe), d'autres de fonds nationaux, un a été aiguillé sur un programme européen et est en cours de montage ».

À titre d'exemple, on peut citer le projet visant à développer une filière de jus de raisin en Languedoc. Ayant fait l'objet d'un diagnostic Prepar, il a ensuite été labellisé par le pôle Q@limesditerranée, pour, dans un troisième temps, être retenu et financé par le FUI (fonds unique interministériel), le fonds qui finance principalement des projets dont l'enveloppe est supérieure au million d'euros. Prepar va nécessiter sur 2 ans un budget de **435 K€** sur lequel le Feder apporte une contribution de plus de **100 000 €**, le reste étant financé par la Région et la DRIRE. **« L'apport européen a été fondamental tout simplement pour crédibiliser le projet, précise Anne Lichtenberger, et bien montrer aux porteurs de projet que Région, Etat et Europe se mobilisaient ensemble sur ce dossier. À ce jour, Prepar est le seul programme de ce type en France ».**

Prepar vise donc à trouver rapidement les bons interlocuteurs sur chaque projet et, en conséquence, à gagner du temps. « Parfois, quand une entreprise s'oriente sur le mauvais programme, elle peut perdre jusqu'à six mois ! » précise encore la directrice.

L'Europe a donc permis de mettre un peu d'huile dans les rouages de l'aide aux entreprises. Et grâce à cela, elle leur fait gagner un temps précieux.

435 000 €, dont 109 000 € de l'Europe, 173 000 € de l'État et 143 000 € de la Région



Pour en savoir plus sur ce projet, contactez :
Anne LICHTENBERGER
04 67 85 69 61 - lichtenberger@transferts-lr.org



L'Europe donne du ressort au Languedoc-Roussillon

www.languedoc-roussillon.eu